

Barème d'honoraires



Honoraires de Transaction :

0 € → 49 000 €	➔ 6 000 €
50 000 € → 99 000 €	➔ 7 000 €
100 000 € → 149 000 €	➔ 8 000 €
150 000 € → 199 000 €	➔ 9 000 €
200 000 € → 249 000 €	➔ 10 000 €
250 000 € → 274 000 €	➔ 12 000 €
275 000 € → 299 000 €	➔ 14 000 €
300 000 € → 324 000 €	➔ 15 000 €
325 000 € → 349 000 €	➔ 16 000 €
350 000 € → 399 000 €	➔ 17 000 €
> 400 000 €	➔ 4,50 %

Honoraires de Location :

A la charge du bailleur et du locataire :

Pour un logement en zone non tendue:

11 € / m² habitable (visite, constitution de dossier et rédaction de bail 8€ / m² et état des lieux 3€ / m²)

Pour un logement en zone tendue :

13 € / m² habitable (visite, constitution de dossier et rédaction de bail 10€ / m² et état des lieux 3€ / m²)

L'agence offre les frais d'entremise et de négociation à tous ses propriétaires.

Pour un bail commercial :

1 200€ HT

Honoraires de gestion :

→ 7 % HT + TVA en vigueur sur encaissement.

→ Assurance loyers impayés 2.80 % TTC